

LE PASSE-TEMPS

MUSICAL, LITTERAIRE et FANTAISISTE

ABONNEMENTS:

Pour l'Amérique : Un an, \$1.50 : six mois, 75 cents
Pour l'Europe : Un an, 10 francs ; six mois, 5 francs

PAYABLE D'AVANCE

MONTRÉAL, SAMEDI, 9 DECEMBRE 1899

Vol. V — No 123

Le No, 5c ; anciens Nos, 10c

J. E. BELAIR, édit.-prop., 58 St-Gabriel, MONTREAL, Canada

ANNONCES:

Première insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 5 " "

Les annonces sont mesurées sur l'agate.

Silhouette Littéraire

M. ALBERT FERLAND

Je me souviendrai toujours de la première fois que je le vis, il y a bien cinq ou six années de cela. C'était à la première réunion de ceux qui devaient fonder l'Ecole littéraire. Presque toute la phalange des jeunes qu'intéressait fort le mouvement littéraire alors, avait généreusement répondu à l'appel de l'ami de Montigny. Ce dernier avait fourni le local et à cause de cela nous l'avions surnommé le sauveur des têtes canadiennes.

Nous n'étions pas tous millionnaires et il nous était bien difficile de contribuer à la location d'un palais assez somptueux pour y loger convenablement et nos muses favorites et nos personnalités miasantes. Les poètes et les littérateurs arrivaient à tour de rôle, il y en avait de grands avec de longs cheveux et des yeux vagues, d'autres moins grands avec des feutres à large bord. Enfin, il en vint d'autres mis comme des princes avec de chapeaux de soie qui reluisaient comme des soleils.

Ces derniers avaient déjà fait leur nom dans les lettres et ils étaient père pour la plupart d'un coquet petit volume de vers ou de prose. Mon Dieu ! oui, ils avaient commis des péchés.

Et tout ce monde là s'appelait Desjardins, Charbonneau, Dumont, Beaulieu, Massicotte, Comte, de Montigny, Desaulniers, Germain, Melançon, De-



M. ALBERT FERLAND

(Photographie Laprés et Lavergne, Montréal)

nault, Bédard, Poitras, de Montigny, Brossard, Surveyer, Ferland, etc.

Ce brave Ferland, mais combien timide et craintif alors ! On sait que le "snobisme" qu'affectent les beaux parleurs n'est pas la qualité dominante, chez les poètes. Ils vivent plutôt d'impressions lentes et comme ces dernières ne se manifestent pas toujours au dehors, par des hurlements et des coups de poing sur les tables.....

Bref ! je viens de dire que Ferland était un poète, et c'est vrai. Il a déjà publié deux recueils de jolis vers bien pensés et sonores comme des trompettes.

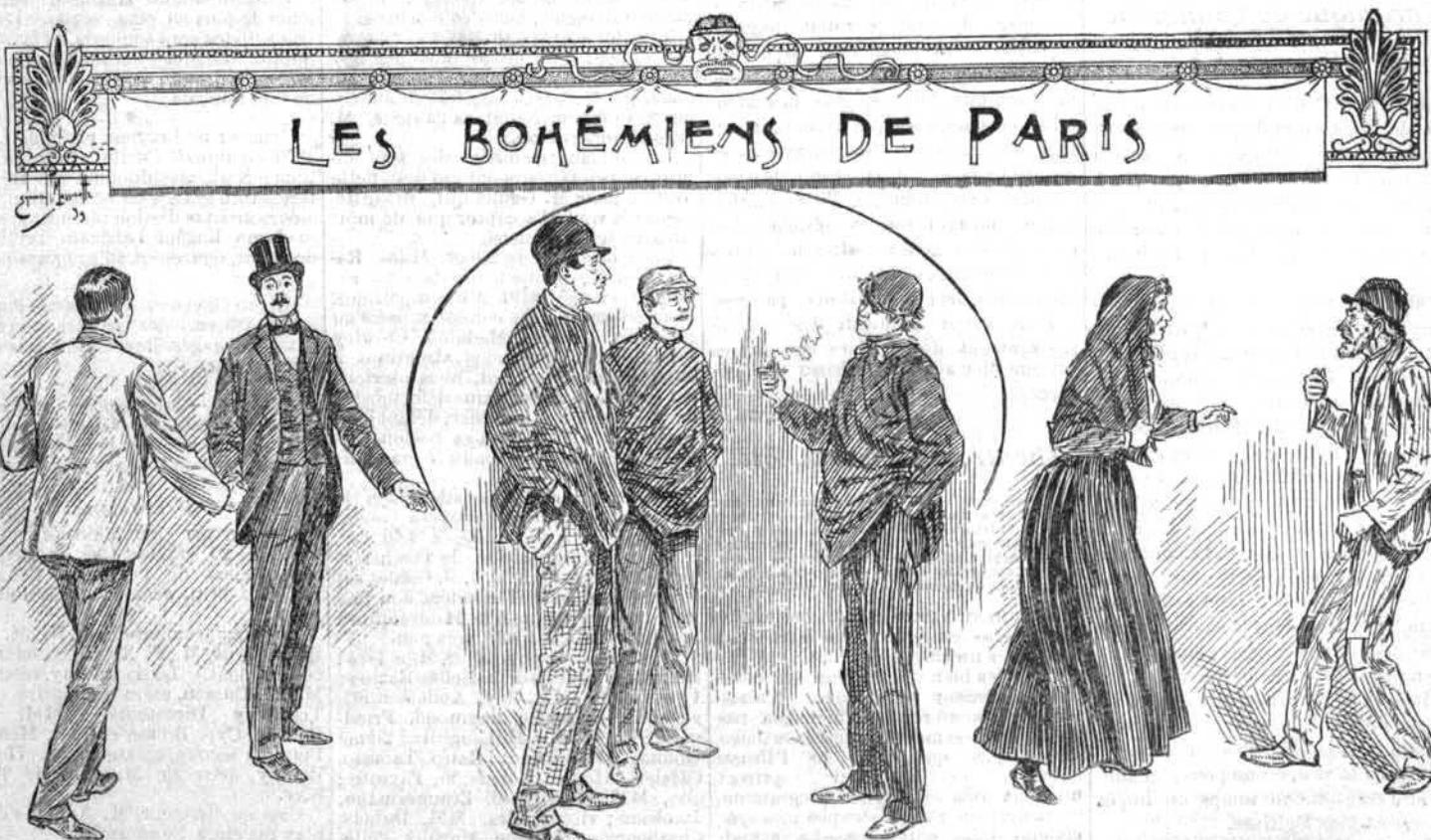
Il aime les vérités à droite et à gauche, il aime la vie, il la trouve bonne, et il veut la faire aimer à tous. Il semble avoir à cœur d'essayer à convertir les pessimistes les plus endurcis. C'est un ciseleur qui travaille son vers et qui n'est pas satisfait si la pensée exprimée n'est pas harmonieuse, si les mots n'ont pas toute la sonorité voulue.

C'est aussi un dessinateur de talent et un des membres les plus assidus de l'Ecole Littéraire de Montréal.

Son dernier volume a obtenu un joli succès de librairie et dame critique l'a traité en enfant gâté au point de vue artistique.

Que dirions-nous de plus de M. Albert Ferland si ce n'est qu'il est le plus fidèle des amis doublé d'un charmant causeur d'une délicatesse exquise...

GUSTAVE COMTE



PAUL DIDIER
(Villeray)

CHARLES DIDIER
(Daoust)

CHALUMEAU
(Darcy)

POPLARD
(F. Delville)

P'LURE D'OIGNON
(Mlle Verteuil)

LOUISE
(De la Sablonnière)

CRÈVECOEUR
(Tardié)

AUX VARIETES — Croquis instantanés pris par M. Ed. J. Massicotte

LE PASSE-TEMPS

MUSICALE, LITTÉRAIRE ET FANTAISISTE
Paraissant tous les quinze jours

ABONNEMENT POUR L'AMÉRIQUE :

Un an \$1.50 Six mois 75 cts

POUR L'EUROPE :

Un an 10 frs Six mois 5 frs

PAYABLE D'AVANCE

ANNONCES :

Première insertion 10 cts la ligne

Insertions suivantes 5 "

Conditions libérales pour annonces à long terme.

Les annonces sont mesurées sur l'agence.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne adresse.

Pour discontinuer de recevoir ce journal, il faut avouer payé tout ces arrérages.

Les manuscrits publiés ou non ne sont pas rendus.

Toute remise d'une piastra et plus devra être faite par mandat-poste, mandat d'express, chèque accepté payable au pair à Montréal ou lettre enregistrée.

Le dernier numéro paru se vend cinq cents ; les vieux numéros se vendent dix cents chacun.

Nous acceptons les timbres-poste du Canada et des États-Unis.

Adresser toute communication

LE PASSE-TEMPS,

Boîte postale 2169. Montréal, Can.

MONTREAL, 9 DÉCEMBRE 1899

NOS AGENCES

Pour éviter des pas et démarches à nos nombreux lecteurs de la ville, nous avons établi deux agences, où l'on peut s'abonner au PASSE-TEMPS, et se procurer les anciens numéros, ainsi que les morceaux de musique, etc., annoncés à notre catalogue.

Agence du Centre : chez M. Arthur Yon, marchand de journaux, 1892 rue Ste-Catherine, vis-à-vis le Théâtre Français.

Agence de l'Est : chez M. Geo. Pinault, libraire-imprimeur, 1261 rue Ste-Catherine, à proximité de l'avenue Papineau.

Chronique de Quinzaine

LA PART DES PAUVRES

La direction de l'Assistance publique, de Paris, vient de publier l'état de ses recettes pour l'année 1898. De cet état, nous ne remarquons qu'un chapitre, celui qui est relatif aux droits que cette administration préleve sur les théâtres, sous la rubrique : Droit des pauvres.

La recette totale des théâtres parisiens s'est élevée à 26,661,331 francs, soit 5,882,226 dollars et 20 cents. Sur ces recettes, l'Assistance publique retient onze pour cent.

Tous les soirs, dès l'ouverture des guichets, un de ses préposés se rend au théâtre qui lui est désigné, et, à partir de ce moment, c'est lui qui est le maître de la cassette. Dans le cours de la soirée, lorsqu'il est bien évident que nul spectateur ne viendra plus grossir la recette, l'employé de l'Assistance publique se rend dans le cabinet directeur, toujours muni de la cassette, et là, en présence de l'administrateur du théâtre, il fait la caisse, prélève les onze pour cent qui lui reviennent et verse seulement la balance au théâtre.

C'est, on le voit, ou un peu plus simple, et c'est en même temps un impôt ou ne peut plus légitime.

Il va sans dire que cet impôt est exclusivement réservé aux bureaux de

bienfaisance et aux hôpitaux. Indépendamment de cette somme journalière que les théâtres sont tenus de céder à l'Assistance publique, ils ont à payer les impôts normaux qui frappent la propriété mobilière, ainsi que les différentes taxes qui leur incombent.

La somme encaissée du chef du droit des pauvres par l'Assistance publique, en 1898, s'est élevée à la jolie somme de \$539,459,23. Et n'oublions pas que ce "droit des pauvres" payé par les théâtres parisiens, constitue à peine le dixième des revenus de l'Assistance publique.

Maintenant, veut-on savoir qu'elles ont été les recettes des principaux théâtres de Paris ? Voici :

L'opéra a encaissé \$629,942,80 ; la Comédie française, \$415,296,20 ; l'Opéra-Comique, \$289,414 ; les Variétés, \$232,497,40 ; le Vaudeville, \$281,872,80 ; les Folies Bergères, \$217,299,20 ; la Gaieté, \$203,678,30.

Les trois premiers de ces théâtres reçoivent une subvention de l'Etat. Un quatrième théâtre, l'Odéon, reçoit aussi une subvention, mais il paraît que cela ne lui fournit pas une plus nombreuse clientèle, car ce théâtre vient un des derniers sur le tableau des recettes avec \$121,487,60. Il est bon de dire que l'Odéon joue seulement du classique, ce qui éloigne la population flottante qui alimente surtout les théâtres. De plus, l'Odéon est situé sur la rive gauche de la Seine, en plein quartier Latin, et fort loin des centres où l'on s'amuse.

On peut se rendre compte, par ces chiffres, de l'importance du rôle des théâtres à Paris. En effet, toute une population vit de ces entreprises, et le commerce de détail leur doit une grande partie de sa prospérité. Il en est de même partout, et, à Montréal, nous nous sommes bien aperçus des bienfaits économiques que répandait un théâtre permanent. C'est pourquoi nous devons travailler à la réorganisation, ou, plus exactement, à l'organisation d'une compagnie solide et sérieuse, tout en signalant aux autorités les entreprises théâtrales comme sources de bienfaits à tirer au profit des pauvres.

Faire servir le plaisir des uns au soulagement des misères des autres est une idée aussi ingénieuse que généreuse.

SILVIO.

Theatres, Concerts, Etc.

Avis.—Comme l'espace que nous consacrons aux musiciens et aux acteurs devient très restreint à cause de la fréquence de concerts, de soirées dramatiques et autres, nous ne tiendrons dorénavant aucun compte des envois d'annonces de pièces, concerts, etc., qui ne seront pas accompagnés de deux billets d'admission à la représentation.

MONUMENT NATIONAL, SOIREE DE FAMILLE.—*Les crochets du père Martin* ont remporté un succès énorme.

Les rôles bien sus avaient été consciencieusement distribués. L'assistance très nombreuse ne méningea pas ses applaudissements tants aux artistes dramatiques qu'à ceux de l'Union Sainte Cécile qui prirent une part très active au programme. Cette dernière s'était occupée tout spécialement des entr'actes.—La semaine suivante, on a donné *Gendre et Belle-Mère*, une comédie en trois actes de

Alex. Bisson et Antoine Mars. Nous nous souvenons d'avoir déjà entendu jouer ce chef d'œuvre, sous le titre des *Surplices du Divorce*.

M. Emmanuel, a été irréprochable dans le rôle de Henri Duval. Les autres rôles masculins ont été bien interprétés par MM. Duhamel, Barré et Béard. Mme Chapdelaine a un succès d'ilarité dans son rôle de danseuse. Le rôle de Diane est certainement bien dans les cordes de Melle Mary Calder, et Melle Reid, est toujours gentille dans les *première amoureuse*. N'oublions pas Melle Alice Croteau, une soubrette avec un petit air de candeur et un physique des plus réjouissants.

L'auditoire a maigrement apprécié les morceaux d'orchestre entre les actes, ils sont trop longs, et puis c'est monotone. Où sont donc les entr'actes d'autan ?—Cette semaine, l'on donne trois petites choses : *Une rencontre*, comme lever de rideau. *Les deux sœurs*, comédie en un acte, et *les Deux Timides*, autre comédie en un acte.

Entre les actes on a reproduit des vues à la lanterne magique ; un voyage en Afrique, etc., enfin, des choses gaies, quoi !!!

SALLE WINDSOR—A propos du dernier concert de la *Symphony Orchestra*, un de nos grands confrères quotidiens a prétendu que le fragment de la seconde Symphonie de Beethoven, avait laissé l'auditoire absolument froid. Et le critique—un novice, sans doute,—s'arrête là.

Il ne donne pas de raisons valables au soutien d'une assertion aussi exagérée. Rétablisons les faits. Il est bien rare qu'une symphonie entière voire même un fragment soit bissé à cause de la longueur d'un tel numéro sur un programme, ensuite il faut bien comprendre que le public n'est pas encore habitué à entendre des morceaux de facture aussi sévère et que c'est à force d'en entendre qu'il viendra à les goûter. Quoique l'on en dise, cette *Seconde Symphonie* ainsi que le prélude d'*Axel* d'Alexandre Georges, furent magistralement rendus et conduits.

Tous les autres numéros du programme étaient d'un genre plus léger, y compris le *pot pourri* sur les airs anglais, qui était très bien fait et au sujet duquel nous félicitons l'auteur, M. Otto Zimmerman.

Les applaudissements des sept ou huit cents auditeurs ont été une belle ovation pour M. Goulet qui, modestement n'a voulu l'accepter que de moi-même avec ses musiciens.

Deux harpistes de talent, Miles Raina, ont fait bonne figure dans un rôle bien effacé, celui d'accompagnatrices.

Nous les entendrons comme solistes au prochain concert. Madame Crowley est un soprano que nous aimeraisons à entendre plus souvent, nous oserions lui reprocher une certaine défectuosité de prononciation française, défaut bien pardonné eu égard à sa nationalité. Elle a superbement rendu le grand air de la *Traviata*.

Le public a prouvé sa satisfaction la dernière fois et il la prouvera encore largement, le 8 décembre, à 4.30 hrs.

Voici la composition de l'orchestre Symphonique dont M. J. J. Goulet est le directeur, et qui donnera son premier concert vendredi le 24 novembre à la salle Windsor, à 4.30 hrs p.m.

Pianiste accompagnateur, Mme Ives ; harpistes, les trois demoiselles Razina ; 1ers violons, MM. Roy, Anderson, Silvestroni, Duquette, Raymond, Friedman, Shea et Mlle McLaughlin ; 2ièmes violons, MM. Vincent, Ratto, Taranto, Cassieri, Hogue, Robertson, Payette ; alto, MM. Gruenwald, Zimmermann, Jacobson ; violoncelles, MM. Dubois, Charbonneau, Labelle, Murphy, Pellerier ; contrebasses, Plamondon, Hardelin ; flûtes, MM. Boucher et Ratto ;

hautbois, MM. Caster et English ; clarinettes, MM. Arnold et Cameron ; basson, M. Foucher ; cors, MM. Larose et Winsperis ; cornets, MM. Vandermershen, et Robert ; trombones, MM. Liberté, Arless et Dionne ; tuba, M. Renaud ; timballes, M. Vet ; grosse caisse, M. R. Pelletier ; triangle et tambour, M. R. Pelletier. Et cela fait un total de 47 instruments. C'est dire que c'est l'orchestre le plus complet que nous ayons.

THEATRE DES VARIÉTÉS.—Joli spectacle la semaine passée à ce théâtre où l'on donnait un beau drame militaire. *"Les martyrs de Strasbourg.* La pièce était admirablement montée, les costumes des officiers et soldats français et allemands d'un très bel effet, l'interprétation fut comme toujours homogène en son ensemble avec des premiers rôles supérieurs.

Le sujet de cette œuvre est le siège de Strasbourg en 1870 pendant la guerre franco-prussienne. Sur ce thème intéressant au plus haut degré l'auteur a greffé un roman passionnel des plus palpitants.

La pièce peut-être vue par tout le monde et quant aux entr'actes ils sont nombreux et choisis.

Cette semaine on nous donne un autre drame superbe : *Victimes de la Calomnie*.

AU PARC SOHMER.—Plusieurs artistes étrangers ; romanciers, chanteurs de genre, cake-walkers, acrobates, équilibristes. Enfin, il y en a pour tous les goûts, et les oreilles les moins délicates comme les plus mélomanes trouveront ample satisfaction en allant passer l'après-dîner ou la soirée du dimanche, à ce lieu d'amusements.

ELDORADO.—Le programme de cette semaine est tout particulièrement attrayant. Nombre de chansonnieres inédites. Mademoiselle Hérard, romancière y recueille des succès bien mérités ainsi que Melle Dary.

L'incomparable Harmant est toujours de plus en plus vogue. Les autres artistes sont toujours les favoris du public. Lequel se rend toujours en foule à notre premier café concert canadien français.

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.—Le 18 décembre, le Cécile Olier de l'Alliance Nationale, donnera une très intéressante séance en cette salle. Plusieurs artistes distingués, entre autres madame Eugène Lafraîche, professeur de chant, figureront au programme.

GRAND CENTRAL THÉÂTRE.—Pour la saison d'hiver, des artistes nouveaux ont été engagés. Représentations après midi et soir.

ATLANTIC.—Café-Concert. Chansonnieres anglaises et françaises, danses originales, Saynètes inédites. Représentations deux fois par jour.

OTTAWA, ONT.—**A L'INSTITUT CANADIEN FRANÇAIS.**—Lundi, le 20, avaient lieu les élections des officiers de l'Orphéon Canadien Français d'Ottawa avec le résultat suivant :

En remplacement de M. N. M. Mathé, résigné, M. F. X. R. Saucier Vice-président. Louis Dauray, trésorier, M. Ed. Cusson, réélu secrétaire Eug. Tremblay Directeur : MM. Eug. Belleau, Cyp. Breton et Geo. Mercure. Pianiste accompagnateur, M. Honoré Boulay, élève de M. Amédée Tremblay.

Comme directeur, M. Amedée Tremblay fut élu à l'unanimité.

Jeudi, le 23 nov. fut célébré la Produits français couronnés par l'Académie de Paris

Pour la toux, mal de gorge et la voix

SUCEZ LES BONBONS DE PIN PARFUME

POESIE

METEORE

Regarde :—Il passe, blême, effrayant, gigantesque,
En rayant l'infini de son reflet géant,
Pour se plonger bientôt dans le gouffre béant
Du vide, aux siflements de la sphère dantesque.

Vers l'horizon sans borne où se tait le néant,
Son éphémère éclat qui déjà tombe presque,
Semble, au fond de la nuit, titanique arabe que,
Un lourd vaisseau qui sombre au fond de l'océan.

Comme ce météore, ô vénérables races,
Sous l'étreinte de l'Age, hydre aux gueules voraces
Vous mourrez en hurlant vos rêves indomptés !
Cependant, l'Etre passe en balafrant les ombres :

Mais son émeute révèle auprès de ses chartes,
L'irrévocable horreur des immensités sombres.

ARTHUR DE BUSSIERES.

TRIBUNE

Il arrive assez souvent que nos abonnés s'adressent à nous pour obtenir des renseignements sur divers objets touchant la musique, l'art, la littérature, la poésie, le droit, les usages, etc. Chaque fois que nous l'avons pu, nous avons répondu par lettre à nos consultants toujours avec empressement et plaisir. Mais les demandes se multipliant, cette correspondance privée nous devient trop onéreuse. Aussi avons-nous décidé, désormais, de choisir parmi les questions que l'on nous posera les plus intéressantes, c'est-à-dire celles dont la solution offre un intérêt général, et d'en publier à cette place la réponse avec les développements qu'elle comportera. Nous prions donc nos lecteurs de ne nous demander de consultation que sur les faits de nature à intéresser la masse.

On me pose la question suivante :

—Un passant peut-il exiger d'un commerçant quelconque la livraison d'un article exposé en montre ?

RÉPONSE.—Non. Parce qu'il n'y a de la part du commerçant qu'une indication, qu'un étalage d'échantillon et non une promesse, un contrat.

Sainte-Catherine, dans la salle des Séances de l'Institut Canadien-français. Ce fut l'un des plus beaux succès de cette institution, dû au zèle des organisateurs et surtout de M. Eug. Belneau.

La salle, qui est assez vaste, était remplie de l'élite de la société d'Ottawa et il y eut un fort joli programme dont les frais furent faits par les artistes bien connus dont les noms suivent :—Mesdames Robillard, N. M. Mathé et E. Belleau. L'Orchestre Italien compléta le programme qui fut très goûté y inclus les rasfratchisements et la tire.

FAIT ÉVIDENT

Le BAUME RHUMAL est la panacée des familles.

70

LES ATELIERS DE COUTURE

Les vêtements confectionnés sont aujourd'hui l'objet d'un commerce très étendu. La concurrence est énorme, ce genre d'industrie ayant, à un moment donné, rapporté de gros bénéfices aux maisons qui en avaient fait une spécialité. Avec la concurrence, il a fallu baisser les prix et pour se rattraper, l'industriel préleve ses bénéfices sur le salaire des femmes et des jeunes filles qui sont payées à la douzaine et travaillent quinze et dix-huit heures par jours, dans des retraits ou la lumière ne pénètre que difficilement et où l'atmosphère est empestée. Etonnez-vous qu'avec un régime pareil, la mort trouve des procès faciles parmi les centaines de jeunes filles livrées à ces travaux exténuants. Leur sang est appauvri et à la pâleur de leur teint il est facile de reconnaître les victimes de l'anémie. On n'a pas encore trouvé un remède au "Sweating System", mais on possède heureusement dans les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonnard le remède de l'anémie, le régénérateur du sang. On trouve les Pilules Bonnard dans toutes les Pharmacies à la Cie Médicale Franco-Coloniale, boîte 383, bureau de poste, Montréal.

Un acheteur entre dans un magasin, il fait déplier de nombreuses pièces d'étoffe, fait déplacer et ouvrir des douzaines de boîtes, fait épargiller à droite et à gauche sur les comptoirs les marchandises de rayon, et au bout d'une demi-heure, d'une heure peut-être, il se retire en disant :

—Rien de tout cela ne me convient, bonjour !

C'est son droit. Le marchand serait mal venu de dire :

—Ce monsieur est venu me demander des bretelles. Je lui ai fait passer tout mon stock sous les yeux, paire par paire. "Je lui en ai montré de tous les prix, de toutes les couleurs, de toutes les qualités, de tous les modèles. Il est impossible qu'il trouve mieux ailleurs. Je prétends donc qu'il doit acheter l'article qu'il est venu me demander et pour la recherche duquel il m'a occasionné un grand dérangement.

On rirait au nez du marchand, et l'on aurait raison. Maintenant, comment conviendrait-il d'accueillir la réclamation d'un client qui prétendrait se faire livrer une paire de bretelles ou tout autre objet—placée en montre, alors que le marchand lui offre un article qu'il tire d'un carton placé dans les rayons, à portée de sa main ? —Mais en riant aussi au nez du client.

Si celui-ci croit que l'article qu'on lui offre n'est pas, pour le même prix, de qualité égale à celui établi à la devanture, il n'a qu'à s'en aller sans acheter. Mais prétendre imposer au marchand l'obligation de défaire son étalage dont la combinaison lui a coûté du temps et du travail, c'est outrepasser ses droits et de beaucoup. L'étalage est un des meilleurs moyens de publicité ; c'est un procédé synoptique qui montre au passant les principaux articles que l'on offre à son choix à l'intérieur du magasin. Enlever au gré du premier venu un seul de ces articles de l'étalage, c'est en rompre l'harmonie et détruire momentanément le côté séduisant et souvent artistique de la "montre."

Supposons un épicer ayant dans sa vitrine une pyramide de pots de confitures. Le client aura-t-il

le droit d'exiger que l'épicier lui donne un des pots constituant la base de sa pyramide ?

Il serait insensé de le soutenir.

Si le client est tout à fait grincheux et à peu près toqué, il pourra se formaliser et retirer sa pratique au commerçant qui résiste à son caprice, mais là se borne son droit.

En résumé, il n'existe aucun contrat entre le marchand et l'acheteur. Le premier peut vendre ou refuser la vente d'un article exposé, à son choix. Il est responsable de ses deniers, et il doit savoir à quoi tient la prospérité de son négocié. Le second a le droit d'entrer dans les magasins, de parler, de flairer, de goûter la marchandise et de ne faire aucune emplette, sans même être tenu d'exposer les causes de son abstention.

C'est le principe de la liberté du commerce ; c'est la règle de l'offre et de la demande.

* *

ANNIE DE L.—Que doit-on faire quand on reçoit un cadeau d'un monsieur ? Doit-on lui en envoyer un ?

RÉPONSE.—Non. Un présent d'homme à femme n'entraîne pas la réciproque.

Seulement, une femme ou une jeune fille ne peuvent recevoir de cadeaux d'un homme qui n'est pas tout à fait intime, ou parent plus âgé, ou fiancé, à moins que ce cadeau ne soit motivé par un événement quelconque : anniversaire, nouvel an, parainage etc. Dans ces circonstances le cadeau s'accepte ; mais le tact du donneur consiste à choisir des fleurs, des bonbons ou un bibelot inutile. La femme en acceptant et en remerciant avec grâce paie suffisamment l'hommage dont elle est l'objet.

H. R.

—♦—♦—♦—
CARMEN, ou CE QUE L'ON SOUFFRE QUAND ON AIME, romance, avec accompagnement de piano, 35c, avec notre coupon, 30c. En vente au PASSE-TIMPS.

MONDANITES

Le 20 novembre dernier avait lieu à l'église Saint Louis du Mile End, le mariage de M. Zotique Lapointe et de Melle Rosa Dagenais. Remarqué parmi l'assistance M. M. Jodoin et son épouse ; M. Z. Véronneau et son épouse ; M. Lamoureux et Mlle Lapointe. Le déjeuner fut servi chez les parents de la mariée et le dîner, chez le père du marié.

*

Le 27 octobre dernier, avait lieu à l'asile de la Providence, un splendide banquet, sous la présidence de M. Murray et Benoit. Étaient présents : Sir W. H. Hingston, les docteurs H. Desjardins, Rottot, Durcher, A. Desjardins, Masson, Fortier, D'Érôme, Charlier, Aumond, etc. Parmi les membres du clergé : MM. les abbés Desnoyers, Briet, Chauvin, Cornellié, Brochu, Granger, etc. Ont chanté : MM. Silvio et Chartrand.

*

Le 11 novembre dernier, MacMillan conducteur sur l'Intercolonial, donna une brillante réception à sa résidence de Nicolet. Mme MacMillan fit les honneurs de sa maison. Étaient présents Miles Pelletier, Drummond et Hamelin, de Louiseville ; H. Kerr, W. Syms, M. Chillias, J. Baily, L. Rousseau, J. Desaulniers, O. Chatillon, de Nicolet. MM. E. Moncton, E. S. Syms, Dr. Lahaye, P. H. Smith, A. Trahan, Ed. Rochette, E. Chatillon, S. McCaffrey, Jr. ; E. Dufresne, J. A. Pinard, J. O. Giroux, de Nicolet. L'Orchestre se composait des MM. suivants, J. Bélanger, C. Houston, H. Ouellette, J. Arcand, B. Playort Moncton, N. B.

*

Le 27 novembre, M. Ed. Chouinard, fils de M. Alf. Chouinard, de cette ville, épousait en l'église Notre-Dame, Melle Rosanne Martel. Les témoins étaient M. Chouinard père et M. Achille Bachand.

*

Le 28 novembre, en église Sainte

Brigide, M. Alphonse Chartrand, de cette ville, épousait Melle Léontine Corbeil de Saint-Henri de Mascouche.

*

Une des plus jolies québécoises en promenade dans la rue Saint-Denis, vient de faire une victime dans la personne d'un de nos jeunes docteurs bien connus. Il serait question d'un mariage prochain.

*

Le docteur Albert Laramée, doit arriver prochainement de Paris, où il a passé deux ans. Il a suivi les cliniques les plus célèbres, et il doit s'établir rue Saint-Denis près de la rue Sherbrooke.

*

SamEDI SOIR, 18 Nov. 99 les nombreux amis de Mr Marius Leprohon se réunissent pour lui présenter leurs cadeaux ainsi que leurs félicitations à l'occasion de son prochain mariage avec Melle Guay de la Pointe aux Trembles.

*

Ce fut une agréable soirée, il y eut : chant, musique, discours et déclamations. La partie musicale a été remise par l'orchestre Richelieu qui contribua beaucoup à rehausser la fête, car les jeunes musiciens qui en font partie nous ont fait entendre pendant cette soirée une série de morceaux des mieux choisis.

Remarqué parmi les invités : M. A. Larivière, G. Berlinguette, A. Morel, A. Leprohon, Brissette, Lemire, Guay, Ducray, Dulude et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

En somme ce fut une très jolie soirée et nous devons des félicitations aux organisateurs.

*

A OTTAWA.—Le 25 novembre on fêtait un ami, M. Edmond Cusson, qui devait épouser le mardi suivant Mlle St-Denis.

Deux très jolis cadeaux lui furent présentés.

L'un de ces cadeaux est un magnifique ameublement de salle à dîner, va-

lant \$140 et l'autre une horloge de fantaisie de la valeur de \$35. Ce dernier cadeau fut offert par le Chœur de chant de la Basilique d'Ottawa dont M. Cusson est membre depuis nombre d'années.

Les amis étaient nombreux et l'on s'est amusé jusqu'à..... Oh ! bien plus tard que ça.

AUX SOURDS.—Une dame riche, qui a été guérie de sa sourdisse et de bourdonnements d'oreille par les Tympons artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 francs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympons puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 780, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.
118-169

DE L'ETUDE DU SOLFÈGE CHEZ LES ENFANTS

Dans un de nos derniers numéros, nous avons donné en ce qui concerne le travail du chant chez les jeunes filles, les renseignements demandés par une de nos lectrices. Mais la lettre de notre abonnée nous avait posé une autre question également très intéressante : A quel âge convient-il de faire commencer le solfège aux enfants ?

Il m'est évidemment difficile de donner un chiffre *ne varie* car l'intelligence des enfants et surtout leur précocité est variable. Cependant, je dirai très nettement qu'il y a tout avantage à commencer le plus tôt possible, et je fixerai approximativement l'âge de 5 à 7 ans.

Dès qu'on constate que l'oreille de l'enfant est capable de percevoir distinctement les sons ainsi que leur différence en hauteur et qu'elle est facilement influencée par les divers rythmes, on peut commencer, quoique lentement, l'étude du solfège et il y a

S: vous êtes
aible

Prenez le VIN DE PIN PARFUMÉ